

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JUIN 2018

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

PERSONNEL COMMUNAL : ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à recruter un agent non titulaire pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité pour les espaces verts.

EMPRUNT : CHOIX DE L'ETABLISSEMENT FINANCIER

Pour financer les travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Hераmen, et conformément au budget primitif 2018, le conseil municipal après étude de trois propositions concurrentes, retient à l'unanimité, la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche, afin de réaliser un emprunt de 250 000 euros sur 14 ans.

CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE : AVENANT N°1

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention à intervenir entre la Commune et le Centre de Gestion de la Drôme pour la réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Territoriales.

Pour extrait
en Mairie, le 19 juin 2018
le Maire,